

⑫ DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑬ Numéro de dépôt: 79200323.8

⑮ Int. Cl.<sup>3</sup>: F 16 G 13/00, A 44 C 5/10

⑭ Date de dépôt: 20.06.79

⑩ Priorité: 27.06.78 CH 7008/78  
09.01.79 CH 179/79

⑦ Demandeur: Métaux Précieux S.A., 2, avenue du Vignoble, CH-2000 Neuchâtel/NE (CH)

⑪ Date de publication de la demande: 09.01.80  
Bulletin 80/1

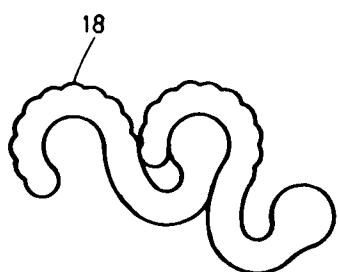
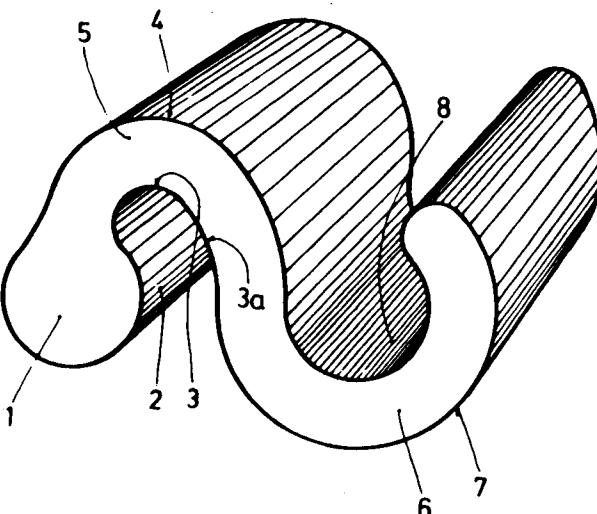
⑧ Inventeur: Wüthrich, Alain, Rue Al. Breguet 4, CH-2000 Neuchâtel/NE (CH)

⑫ Etats contractants désignés: DE FR GB IT

⑨ Mandataire: Bovard, Fritz Albert et al, Bovard & Cie,  
Ingénieurs- Conseils ACP et Avocats  
Optingenstrasse 16, CH-3000 Berne 25 (CH)

⑩ Bracelet constitué de maillons rigides directement articulés les uns aux autres.

⑪ Le bracelet est formé de maillons rigides constitués de segments d'un profilé métallique ou en matière plastique. Les têtes d'articulation (1) des maillons sont engagées dans des logements limités par des lèvres d'accrochage (6) en forme d'arc de cylindre du maillon adjacent, tandis que la zone de raccordement (5) qui relie la tête d'articulation au reste du maillon est limitée par une surface en S, de sorte qu'extérieurement les maillons se raccordent tangentiellellement les uns aux autres en donnant à l'articulation une mobilité permettant d'atteindre un angle de pivotement de plus de 35°.



Bracelet constitué de maillons rigides directement articulés les uns aux autres

---

La présente invention a pour objet un bracelet formé de maillons rigides directement articulés les uns aux autres et dans lequel chaque articulation est formée par une tête d'articulation limitée par une surface en arc 5 de cylindre, faisant partie d'un maillon et par un logement ménagé dans la maillon adjacent, la tête d'articulation étant engagée dans ce logement sur un arc de plus de 180°.

On connaît déjà des bracelets de ce genre exécutés notamment sous forme de bracelets de montre. Les maillons peuvent être constitués de tronçons découpés dans un profilé obtenu par exemple par étirage. Ils sont assemblés par engagement des têtes d'articulation dans les logements par un déplacement relatif transversal. Les tronçons sont ensuite bloqués les uns par rapport aux autres par exemple par sertissage. Cette technique permet de réaliser des bracelets d'allure variée par des moyens relativement simples, les travaux d'assemblage étant réduits

au minimum. Le brevet CH 573 731 décrit, par exemple, un bracelet de ce genre dans lequel les têtes d'articulation font saillie de l'épaisseur du maillon et s'engagent dans des logements ménagés dans la tranche du maillon adjacent.

5 Un défaut des bracelets de ce genre est que lorsque deux maillons adjacents forment un angle l'un par rapport à l'autre, il apparaît une fente entre eux, ce qui perturbe l'aspect esthétique du bracelet et, d'autre part, favorise l'introduction de poussières ou de crasse entre les  
10 maillons.

Parmi les différentes formes que l'on peut donner à des bracelets formés de maillons articulés, la forme dite "godron" présente une renommée particulière. Toujours, pour qu'un bracelet du type godron ait vraiment  
15 l'allure requise, il est nécessaire que les différents maillons apparaissent comme des cylindres parfaits disposés tangentiellement les uns aux autres. Les bracelets à maillons articulés connus jusqu'à maintenant ne permettent en général pas de réaliser des bracelets de type godron  
20 parfaits. En effet, le rattachement des têtes d'articulation aux maillons devient toujours visible lorsque le bracelet est en position incurvée.

Un autre défaut des bracelets à maillons articulés connus jusqu'à maintenant est que l'angle que peuvent prendre deux maillons adjacents l'un par rapport à l'autre est relativement limité, ce qui ne permet pas de réaliser des maillons ayant une certaine largeur et par conséquent de réduire le nombre des maillons constituant un bracelet. En effet, plus le nombre des maillons est  
30 réduit, plus l'angle entre deux maillons adjacents augmente. Pour un bracelet complet de vingt maillons, l'angle moyen sera de  $18^\circ$ , tandis que pour un bracelet de dix maillons, il sera de  $36^\circ$ .

Le but de la présente invention est de remédier à ces défauts, en créant un bracelet du genre mentionné susceptible d'être réalisé sous forme de godron ou de bracelet à petit nombre de maillons.

5 Dans ce but, le bracelet selon l'invention est caractérisé en ce que les dits logements sont limités chacun par une lèvre en arc de cylindre qui présente une face externe se raccordant tangentielle à une face externe homologue d'un autre maillon.

10 On va décrire ci-après, à titre d'exemple, diverses formes d'exécution du bracelet selon l'invention en se référant au dessin annexé dont:

la fig. 1 est une vue en perspective d'un maillon d'une première forme d'exécution,

15 la fig. 2 une vue en coupe à plus petite échelle d'une partie d'un bracelet formé de maillons selon la fig. 1,

la fig. 3 est une vue de profil de deux maillons assemblés appartenant à une seconde forme d'exécution de  
20 l'objet de l'invention,

les fig. 4, 5, 6 et 7 sont des vues analogues à celle de la fig. 3, mais correspondant à trois autres formes possibles d'exécution du bracelet décrites à titre d'exemple d'application des possibilités offertes par  
25 l'objet de l'invention, et

les fig. 8 et 9 sont des vues schématiques montrant le profil des éléments de deux autres formes d'exécution.

Le maillon du bracelet représenté à la fig. 1 sera de préférence réalisé par étirage d'un profilé métallique dont la longueur pourra être aussi grande qu'on le désire, puis sectionnement de ce profilé en tronçons d'égales longueurs ou de longueurs différentes. Les maillons peuvent être en acier, en un alliage cuivreux comme le  
30 laiton ou le mallechort, en alliage d'argent ou d'or,  
35 etc. Ils peuvent également être en matière plastique, et

dans ce cas, ils pourraient être réalisés par moulage ou par extrusion d'un profilé et sectionnement, comme pour une réalisation en métal.

On voit que le maillon de la fig. 1 a une forme 5 générale en S. Il comporte une tête d'articulation 1 de forme cylindrique qui constitue une des extrémités du profilé. La surface en arc de cylindre 2 qui s'étend sur plus de  $180^\circ$  et limite la tête d'articulation 1, se prolonge d'un côté par une portion de surface 3 à profil en 10 S. Cette portion de surface comporte notamment une zone 3a en arc de cylindre qui est coaxiale à la tête 1. En d'autres termes, cette zone 3a est une portion de surface cylindrique dont l'axe est commun à celui de la surface 2. A l'opposé de cette surface 3, s'étend une surface 4 15 qui est également à profil en S et se raccorde à la surface 2. Les surfaces 3 et 4 délimitent ainsi dans le maillon de la fig. 1 une zone de raccordement 5 d'épaisseur constante et inférieure au diamètre de la tête cylindrique 1. La zone de raccordement 5 se prolonge par une 20 lèvre d'accrochage 6 limitée par deux surfaces cylindriques coaxiales, soit une surface externe 7 et une surface interne 8, ces deux surfaces se raccordant respectivement à la surface 3 et à la surface 4.

On notera encore que l'épaisseur de la zone de 25 raccordement 5 et de la lèvre d'accrochage 6 est par construction égale à la différence entre les rayons des portions de surfaces cylindriques 2 et 3a.

La fig. 2 montre comment un certain nombre de maillons du type de la fig. 1 peuvent être assemblés les 30 uns aux autres pour constituer un bracelet de type godron. Chaque lèvre d'accrochage 6 d'un maillon est engagée entre la tête d'articulation 1 et la zone de raccordement 5 du maillon adjacent. La surface en arc de cylindre 7 de chaque lèvre d'accrochage se raccorde donc tangentiellement 35 à la surface en S 3 du maillon adjacent. C'est ce qui don-

ne au bracelet vu depuis son côté externe une allure imitant celle d'une série de petits cylindres accolés les uns aux autres.

A la fig. 2, trois maillons A, B et C sont placés dans des positions où ils sont alignés dans une direction rectiligne, tandis que deux autres maillons D et E font un angle par rapport au maillon adjacent, de sorte que le bracelet enveloppe un cylindre F, ce cylindre étant celui qui présente le plus petit rayon que le bracelet peut encore envelopper. Ainsi, les positions relatives des maillons B et C, d'une part, et C et D, d'autre part, représentent l'angle maximum dont peut tourner chaque articulation. On voit que cet angle dépend de la forme de la surface 4. Il n'est donc pas conditionné par la nécessité de donner aux surfaces 2, 3 et 7 des dimensions concordantes, afin de garantir l'aspect du bracelet. L'angle en question peut facilement atteindre plus de 35°.

La fig. 3 représente une forme d'exécution d'un bracelet qui n'est pas de type godron, mais dans lequel, au contraire, on a cherché à réduire le nombre des maillons en donnant à chacun d'eux la forme d'une plaquette. Entre les maillons A et B, on retrouve un angle d'articulation de l'ordre de 35°. Chaque maillon comporte le long d'un de ses bords une tête 9 de forme cylindrique limitée par une surface en arc de cylindre 10 s'étendant sur plus de 180°. La tête 9 est raccordée à la zone centrale 11 du maillon par une zone de raccordement 12 d'épaisseur inférieure au diamètre de la tête 9, tandis que le long de l'autre bord de la zone centrale 11, s'étend une lèvre d'accrochage 13 incurvée en arc de cylindre et délimitant un logement 14 ayant les dimensions de la tête 9. La surface cylindrique 10 de la tête 9 se prolonge également d'un côté par une surface en forme de S 15 dont une partie 15a est coaxiale à la tête 9. D'autre part, la lèvre d'accrochage 13 est limitée extérieurement

par une surface en arc de cylindre 16 et intérieurement par une surface 17 parallèle à la surface 16. On voit, en considérant l'articulation entre les maillons A et B de la fig. 3, que les surfaces 16 et 15a sont de même rayon, 5 de même que les surfaces 10 et 17. Bien entendu, la lèvre 13 entoure la tête d'articulation 9 sur plus de 180° par exemple la surface interne 17 a une forme en arc de cylindre sur un angle de 225°.

Les fig. 4, 5 et 6 montrent à nouveau des mailloins du type représenté à la fig. 1. Les lèvres d'accrochage de ces maillons présentent une surface extérieure 18 (fig. 4) ou 19 (fig. 5) ou 20 (fig. 6) qui n'est pas une surface en arc de cylindre, mais qui est conformée de façon à varier l'esthétique du bracelet. Elle est godronnée dans le cas de la fig. 4, ce qui permet de réaliser des bracelets du type dénommé "godron-godron", tandis qu'elle forme une nervure tubulaire dans le cas de la fig. 5 et une forme d'ovale à la fig. 6.

Dans le cas de la fig. 7, le principe d'accrochage des maillons reste le même, mais, l'angle de pivotement, dans un sens comme dans l'autre, est limité par la géométrie des maillons. De plus, lorsque les maillons sont assemblés et que le bracelet ainsi formé est mis en position incurvée, il se crée un espace visible entre 25 chaque maillon qui augmente sur la partie extérieure du bracelet et diminue sur la partie intérieure du bracelet, cela en rapport avec le degré de pivotement de chaque maillon. Cet effet se produit également quand le bracelet est incurvé dans l'autre sens.

A la fig. 3, on a également représenté en traits mixtes un autre profil qu'il serait possible de donner aux zones centrales 11 des maillons.

Il n'est pas non plus indispensable que tous les maillons soient identiques bien qu'une telle disposition 35 facilite la fabrication en permettant de réaliser un bra-

celet complet avec un seul type de profilés. Ainsi, on peut varier l'aspect des bracelets en prévoyant des assemblages de maillons de différents types pourvus des lèvres d'accrochage et des têtes d'articulation décrites.

5 A la fig. 8, on voit une autre forme d'exécution du bracelet selon l'invention. Ce bracelet se compose de maillons directement articulés les uns aux autres, mais de deux types différents. Les maillons 101a, 102a, 103a, 104a sont du premier type, c'est-à-dire à deux lèvres 10 d'accrochage, tandis que les maillons intercalaires 101b, 102b, 103b sont des maillons du second type à deux têtes d'articulation. Les maillons du premier type comportent chacun une partie centrale, des lèvres d'accrochage 105 qui sont des parties d'épaisseur constante, incurvées en 15 arc de cercle de façon à délimiter, avec les flancs 106 et 107 de la partie 103 deux logements de forme cylindrique 108 et 109.

Les maillons de type b comportent également une partie centrale 110 et de part et d'autre de cette partie 20 centrale, des têtes d'articulation 111 et 112 de forme cylindrique, rattachées à la partie 110 par des zones de liaison 113. La partie centrale 110 comporte un bourrelet intérieur 114 qui est limité de chaque côté par une portion de surface en arc de cylindre, également coaxiale 25 à la tête d'articulation correspondante et reliée à cette tête par une surface delimitation qui s'étend en forme de S et se raccorde à la surface cylindrique de la tête. Du côté extérieur, les éléments 101b, 102b et 103b sont limités par des surfaces planes 115, 116 qui s'étendent en 30 regard des flancs 107 et 106 des maillons 101a, 102a adjacents et qui constituent avec ces flancs des surfaces de butée.

Comme on le voit à la fig. 8, la distance entre les têtes d'articulation 111 et 112, c'est-à-dire l'espace 35 ce laissé libre entre ces deux têtes d'articulation qui

s'étendent en regard l'une de l'autre au-delà du sommet du bourrelet 114, est égal au double de l'épaisseur des languettes d'accrochage 104 et 105, de sorte que, lorsque les lèvres d'accrochage des maillons 101a et 102a sont en-  
5 gagées chacune sur l'une des têtes d'articulation 112 ou 111, leurs surfaces extérieures sont jointives. Chacun des maillons 101a et 102a peut pivoter autour de l'axe de la tête d'articulation 112 ou 111 alors que les surfaces ex-  
térieures des lèvres d'accrochage restent en contact l'u-  
10 ne avec l'autre et tangentes l'une à l'autre. Comme on le voit au dessin, les maillons sont symétriques par rapport à un plan médian. La position relative des trois maillons situés à l'extrémité droite et désignés par 103a, 103b et 104a montre le rayon de courbure minimum que le bracelet  
15 peut prendre. Seules les surfaces centrales des maillons à lèvres d'accrochage 101a, 102a, 103a et 104a sont visibles de l'extérieur. Ce sont des surfaces incurvées qui se raccordent tangentiellellement aux surfaces extérieures des lèvres.

20 La fabrication et le montage des maillons repré-  
sentés à la fig. 8 peuvent être réalisés exactement comme décrits à propos des bracelets à maillons identiques des premières formes d'exécution. Ces éléments peuvent également être réalisés, soit en matière plastique, soit en  
25 un métal comme le laiton, le maillechort ou même l'acier, ou également en un métal précieux comme l'or, l'argent ou leurs alliages. De préférence, le mode de fabrication appliquée sera l'étirage. On peut cependant, après avoir sectionné les éléments de profilés en segments de courte  
30 longueur afin de réaliser les maillons, reprendre ces éléments sur un tour ou une fraiseuse pour usiner les éléments qui assureront le blocage dans le sens de l'axe des têtes d'articulation.

A la fig. 9, on voit à nouveau la partie cen-  
35 trale d'un bracelet constitué de deux types de maillons

différents, les maillons 117a, 117b, 117c et les maillons 118a, 118b. Les maillons 117a, b et c sont des maillons à lèvres d'accrochage incurvées en arc de cylindre tandis que les maillons 118 sont des maillons à têtes d'articulation. Les lèvres d'accrochage 119 et 120 du maillon 117a ont la même disposition et la même forme que les lèvres d'accrochage 104 et 105 du maillon 101a tandis que les deux têtes d'articulation 121 et 122 du maillon 118a sont disposées et agencées comme les têtes d'articulation 112 et 111 du maillon 101b. En revanche, la partie centrale du maillon 118a est fortement renflée et présente une saillie 123 dont les flancs 124 et 125 sont des surfaces en arc de cylindre coaxiales aux têtes d'articulation 121 et 122 et situées à une distance de la face latérale de ces têtes d'articulation qui est égale à l'épaisseur des lèvres d'accrochage 119 et 120. Ainsi, comme on le voit à la fig. 9, lorsque les têtes d'articulation 121 et 122 sont engagées dans les logements en arc de cylindre délimités par les lèvres d'accrochage 120 et 119 de deux maillons 117a et 117b par exemple, la face externe bombée du renflement 123 qui apparaît, à l'extérieur du bracelet, se raccorde par des arrondis 125 et 126 gentiellement à la surface centrale des éléments 117a et 117b. En effet, les lèvres d'accrochage 119 et 120 sont engagées avec un petit jeu dans des logements délimités par des surfaces 125 ou 124. Bien entendu, les lèvres d'accrochage 119 et 120 s'étendent en arc de cercle sur un angle supérieur à  $180^\circ$  de façon à accrocher mécaniquement les têtes 121 et 122 à la manière d'une rotule. L'angle maximum entre les flancs 127 et 128 du maillon 118a et 129, 130 de chacun des maillons 117a et 117b est réalisé quand la lèvre d'accrochage 120 ou 119 est engagée à fond dans l'échancrure ou logement délimité par les flancs 124 et 125 du maillon 118a. Dans l'autre sens, la position extrême est obtenue lorsque les flancs 127 et

129 sont en contact l'un avec l'autre et lorsqu'il en est de même pour les flancs 128 et 130 des pièces 118a et 117a. Cette position relative est réalisée pour les deux maillons 118b et 117c, tandis que l'on a l'autre position 5 extrême avec les maillons 117d, 117e et 118c.

Bien entendu, d'autres variantes peuvent encore être envisagées en ce qui concerne la forme des différents maillons, l'aspect des surfaces visibles, leur structure et leur forme. En particulier, les effets esthétiques ob-10 tenus par différents états de surface, tels qu'ils sont décrits en relation avec les fig. 4 à 7 peuvent également être obtenus avec les réalisations décrites ci-dessus.

Les bracelets décrits peuvent être des bracelets de montre. Dans ce cas, les maillons d'extrémité se-15 ront agencés pour recevoir une barrette de fixation aux cornes de la boîte, ou tout autre moyen de liaison. Le bracelet peut aussi être équipé d'un fermoir.

Rappelons enfin que dans les réalisations décrites ci-dessus, un bracelet est formé de maillons qui 20 présentent des surfaces de raccordement agencées de telle sorte que les surfaces visibles des maillons sont tangentes les unes aux autres. Aucun jour n'apparaît entre les maillons, quelle que soit la position relative de ceux-ci.

REVENDICATIONS:

1. Bracelet formé de maillons rigides directement articulés les uns aux autres et dans lequel chaque articulation est formée par une tête d'articulation limitée par une surface en arc de cylindre, faisant partie  
5 d'un maillon et par un logement ménagé dans le maillon adjacent, la tête d'articulation étant engagée dans ce logement sur un arc de plus de  $130^{\circ}$ , caractérisé en ce que les dits logements sont limités chacun par une lèvre en arc de cylindre qui présente une face externe se raccordant tangentielle à une face externe homologue d'un autre maillon.

2. Bracelet selon la revendication 1, dans lequel tous les maillons sont identiques, caractérisé en ce que chaque maillon est constitué par une tête d'articulation,  
15 par une lèvre d'accrochage en arc de cylindre et par une zone de liaison d'épaisseur égale à celle de la lèvre, raccordant cette dernière à la tête d'articulation et présentant une forme en S.

3. Bracelet selon la revendication 2, caractérisé en ce que la surface extérieure de chaque lèvre d'accrochage est conformée de façon à donner au bracelet un aspect visible original tout en se raccordant tangentielle à la surface en S du maillon suivant.

4. Bracelet selon la revendication 1, caractérisé en ce que les maillons sont en forme de plaquettes et comportent chacun une tête d'articulation le long d'un des bords du maillon et une lèvre d'accrochage le long de l'autre bord, chaque maillon comportant une zone centrale massive entre la tête d'articulation et la lèvre d'accrochage.

5. Bracelet selon la revendication 1, caractérisé en ce que les maillons sont formés de segments de profilés.

6. Bracelet selon la revendication 5, caractérisé en ce que tous les maillons présentent le même profil.

7. Bracelet selon la revendication 2, caractérisé en ce que les zones de liaison en S de deux maillons 5 adjacents se raccordent tangentiallement.

8. Bracelet selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte des maillons à deux têtes d'articulation et des maillons à deux lèvres d'accrochage, les maillons du bracelet étant alternativement d'un type et 10 de l'autre.

9. Bracelet selon la revendication 8, caractérisé en ce que les têtes d'articulation des maillons à deux têtes d'articulation sont disposées en regard l'une de l'autre et en ce que les lèvres d'accrochage des maillons 15 adjacents qui entourent chacune une des têtes d'un même maillon sont tangentes l'une à l'autre.

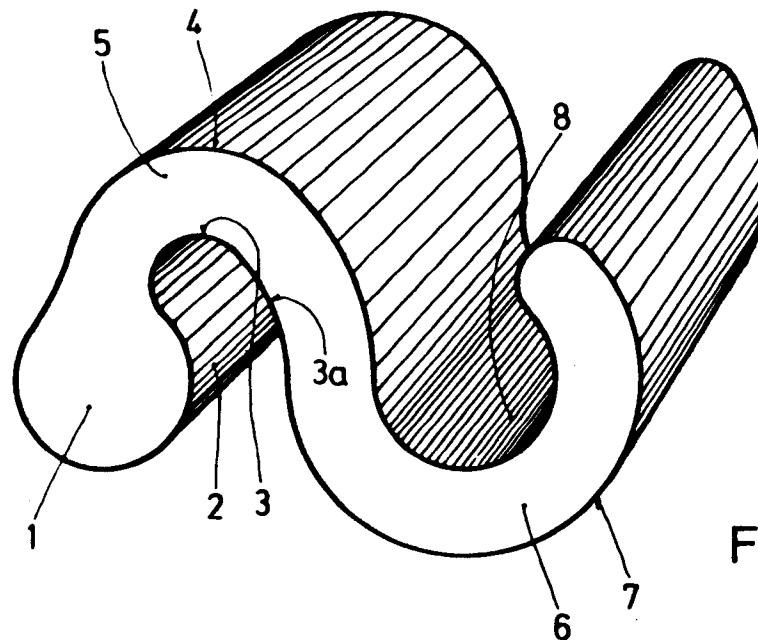
10. Bracelet selon la revendication 8, caractérisé en ce que les maillons à deux têtes d'articulation comportent entre les deux têtes une partie centrale saillante limitée par deux surfaces latérales en arc de cylindre coaxiales chacune à une des têtes.

11. Bracelet selon la revendication 10, caractérisé en ce que les courbures des surfaces visibles des maillons à lèvres d'accrochage et des maillons à têtes 25 d'articulation sont au moins approximativement semblables.

12. Bracelet selon la revendication 11, caractérisé en ce que les parties visibles des maillons à têtes d'articulation se raccordent aux dites portions de surface cylindrique coaxiales aux têtes d'articulation par des 30 arrondis tangents aux surfaces visibles des maillons à lèvres d'accrochage.

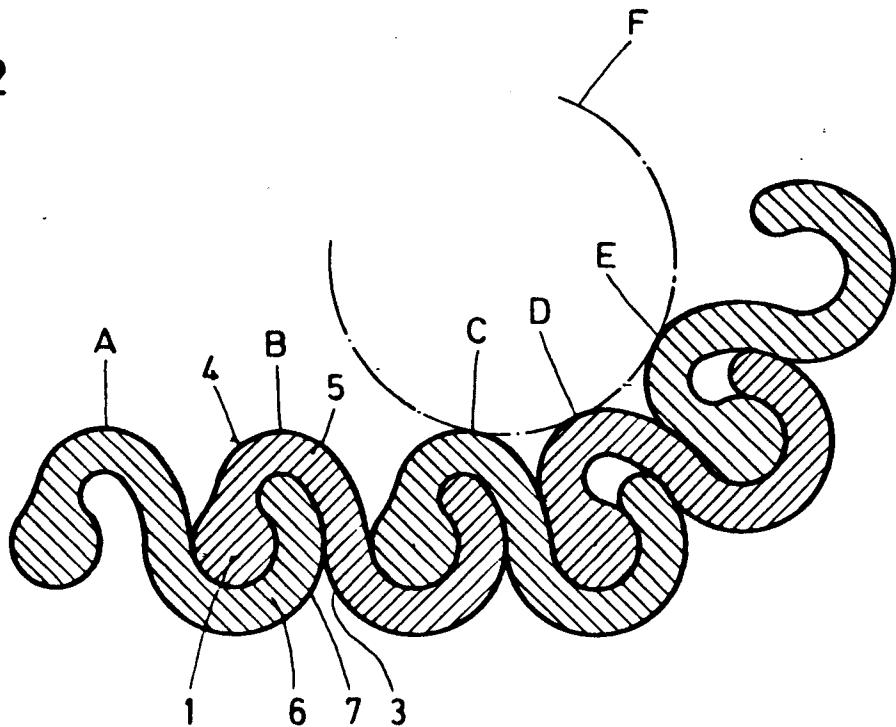
0006664

1 / 5



**FIG. 1**

**FIG. 2**



0006664

2/5

FIG. 3

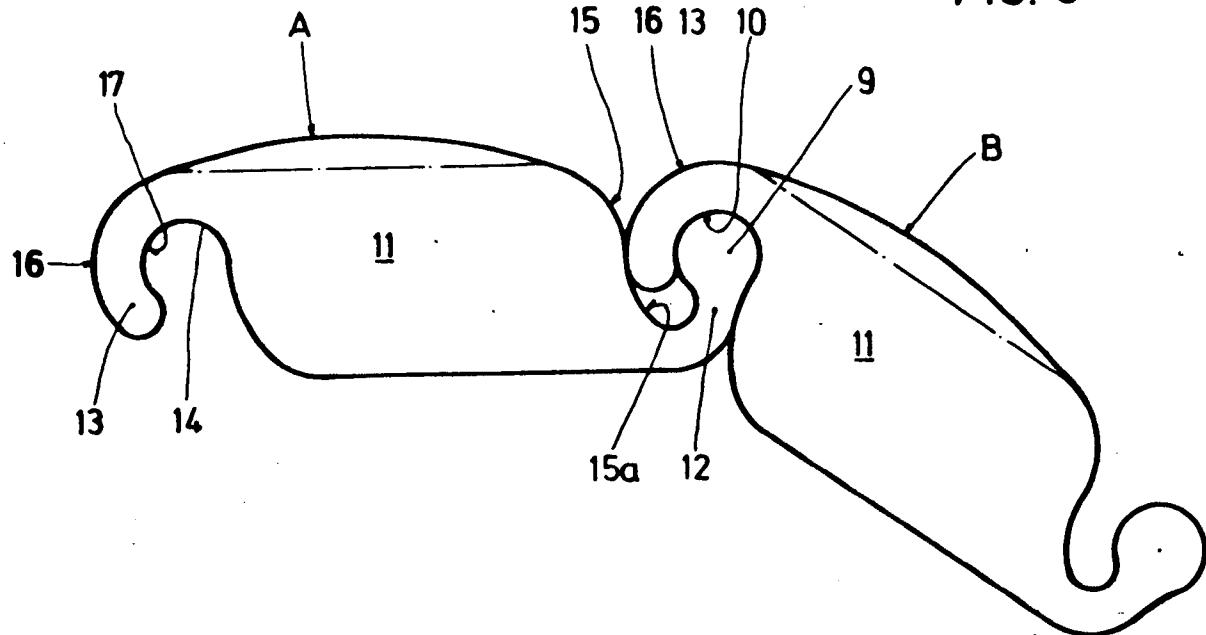


FIG. 4

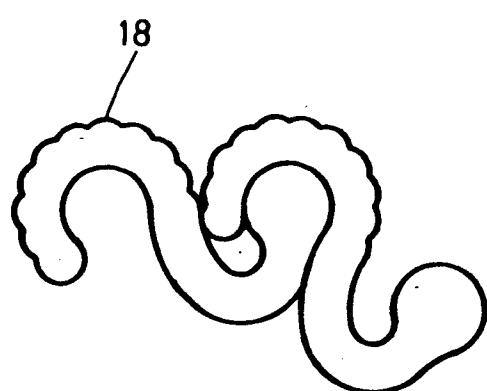
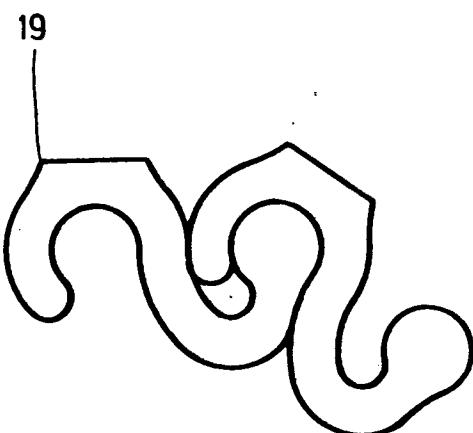


FIG. 5



0006664

3/5

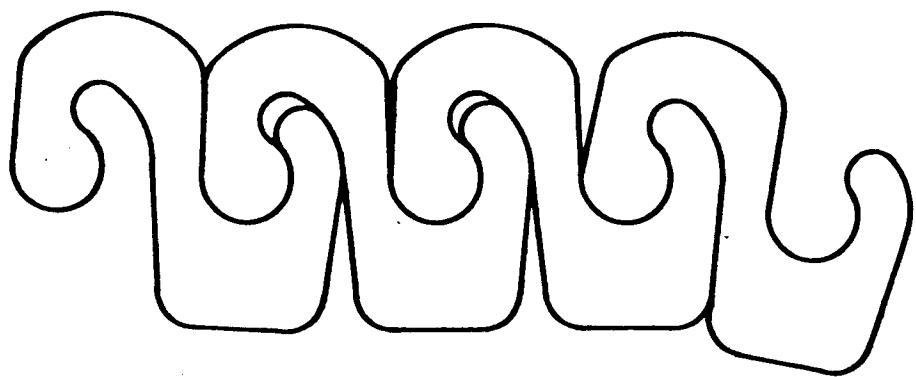


FIG. 7

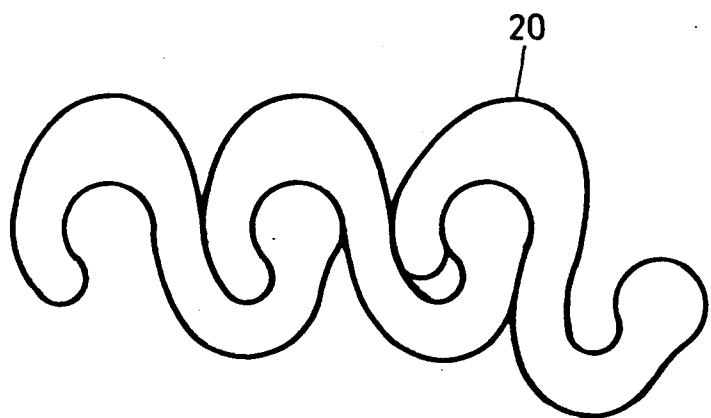
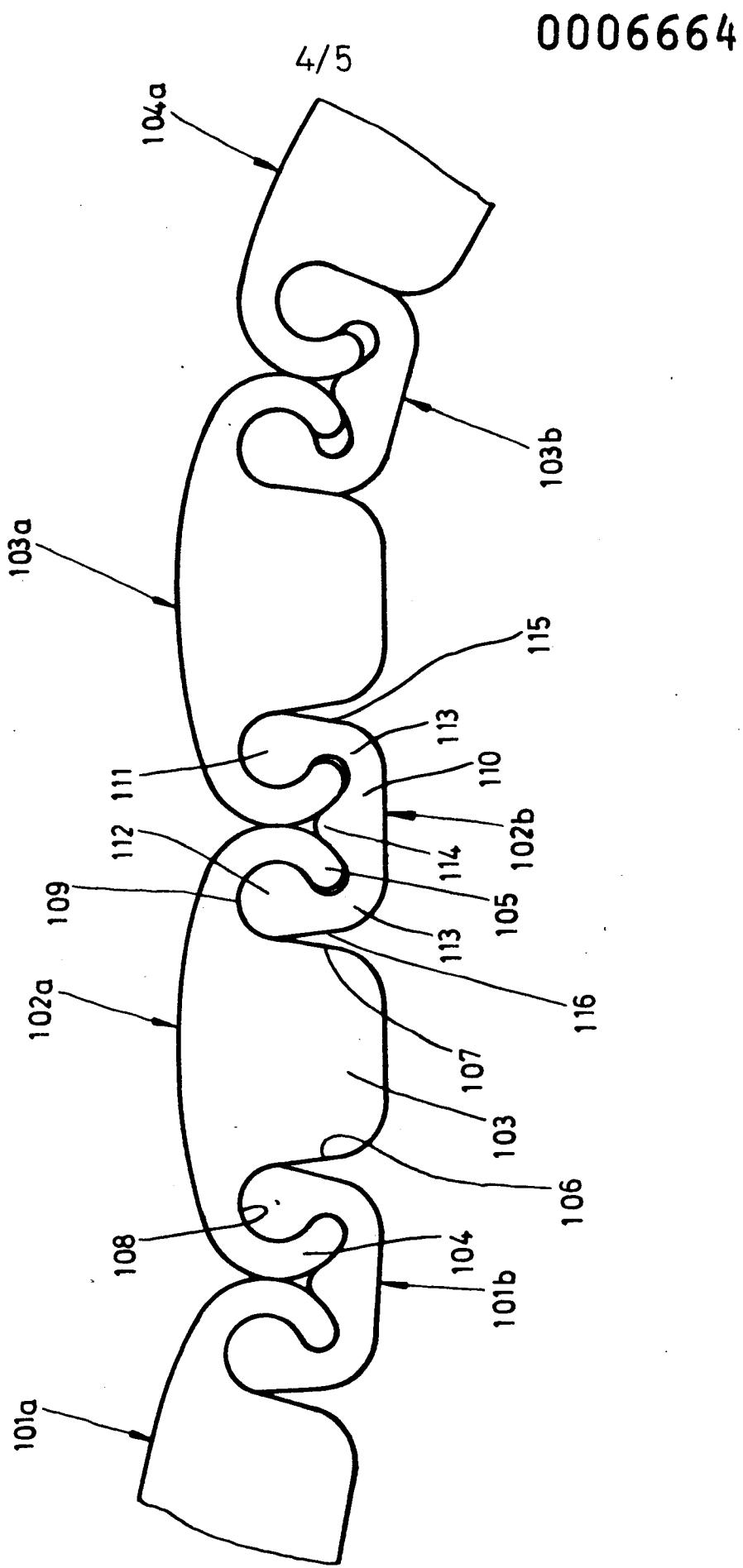


FIG. 6

8  
FIG.



0006664

5/5

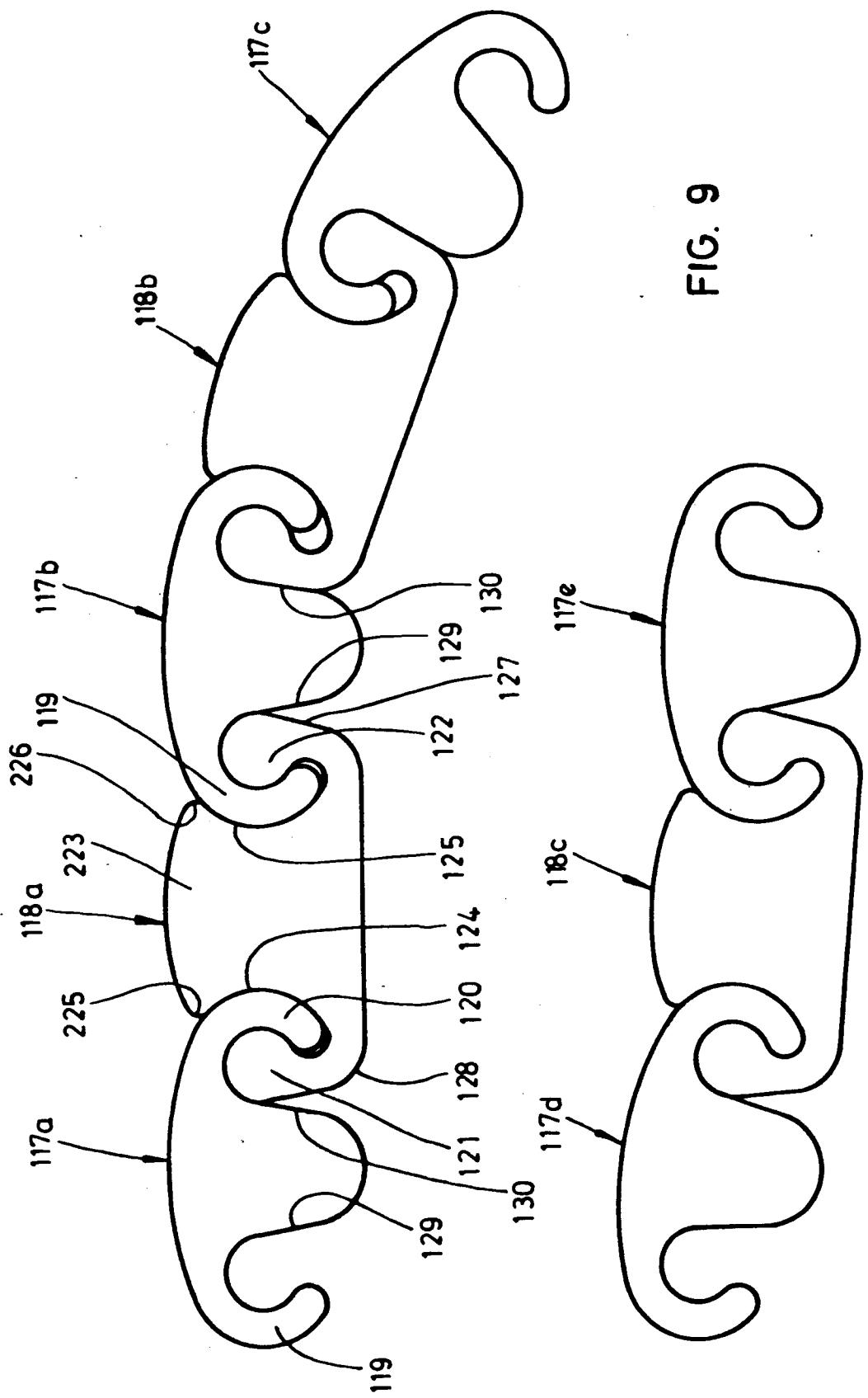


FIG. 9



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
	<p><u>CH - A - 269 586</u> (TELL MAIRE)</p> <p>* Page 1, lignes 1-11, 30-50; page 2, lignes 9-17; revendication, sous revendications; figures *</p> <p>--</p> <p><u>CH - A - 593 032</u> (J. PAOLINI)</p> <p>* Colonne 1, lignes 12-23, 40-49; colonne 2, lignes 2-15, 29-36; revendication; figures *</p> <p>--</p> <p><u>US - A - 1 440 230</u> (B. MESTEKIN)</p> <p>* Page 1, lignes 55-110; page 2, lignes 1-19; revendication 1; figures *</p> <p>--</p> <p><u>FR - A - 2 277 543</u> (MULTIBREV ANSTALT)</p> <p>* Page 3, lignes 6-40; page 4, lignes 1-16; revendications 1 et 4; figures 1-6 *</p> <p>--</p> <p><u>GB - A - 1 112 325</u> (YUJI OKAMURA)</p> <p>* Page 1, lignes 69-90; page 2, lignes 1-21; revendication 1; figures *</p> <p>&amp; CH - A - 463 847</p> <p>--</p> <p><u>FR - A - 960 355</u> (V. LEROY)</p> <p>* Page 1, lignes 51-62; page 2, lignes 1-27; résumé; figures * -- ./.</p>	1,4,6, 8,9  F 16 G 13/00 A 44 C 5/10	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.)
			CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES
			X: particulièrement pertinent A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite P: document intercalaire T: théorie ou principe à la base de l'invention E: demande faisant interférence D: document cité dans la demande L: document cité pour d'autres raisons &: membre de la même famille, document correspondant
✓	Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications		
Lieu de la recherche La Haye	Date d'achèvement de la recherche 26-09-1979	Examinateur GARNIER	



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0006664

Número de la demande

EP 79 20 0323

-2-

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. <sup>2</sup> )	
		Revendication concernée	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. <sup>2</sup> )
P	<p><u>CH - A - 607 678</u> (G. GUILLOD S.A.)</p> <p>* Revendications 1 et 3; colonne 1, dernier alinéa; colonne 2, lignes 33-45; fi- gures *</p> <p>--</p>	1,5,6 8,10	
P	<p><u>CH - A - 607 609</u> (G. GUILLOD S.A.)</p> <p>* Revendications 1 et 3; co- lonne 2, lignes 12-23, 29-53 *</p> <p>--</p>	1,5,6	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. <sup>2</sup> )
A	<p><u>US - A - 2 537 789</u> (A.R. SACCOCCIO)</p> <p>* Revendications; figures *</p> <p>----</p>	1	